



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
CANTON DE PONTOISE - COMMUNE DE NEUILLY EN VEXIN

2023-23

Extrait du registre des délibérations

Le 24 novembre 2023,

Se sont réunis en séance ordinaire les membres du conseil municipal, à la mairie, sous la présidence de M. **Jérôme OLIVIER**, Maire de la commune de Neuilly en Vexin, sur la convocation qui leur a été adressée.

Étaient présents :

Mmes : Martine GERBER, Snezana MALBRANQUE, Laurence ROCHAS, Marion LIPAROTTI
MM. : Antonio DA COSTA, Benoît COQUILLARD, Jérôme OLIVIER, Philippe CAPRON, Frédéric MARCHAND

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Martine GERBER a été désignée comme secrétaire de séance, la séance est ouverte à 19h35.

Objet : recrutement d'un agent recenseur (vacataires)

Les opérations du recensement partiel de la population auront lieu du 18 janvier au 17 février 2024 et leur organisation relève de la responsabilité du maire.

À cet effet, l'INSEE accorde à la collectivité une participation financière qui sera utilisée pour rémunérer les personnels affectés au recensement des logements et habitants.

Il convient de procéder au recrutement d'un agent recenseur selon les modalités suivantes :

Création d'un emploi temporaire d'un agent recenseur vacataire.

Monsieur le maire informe par ailleurs que les crédits correspondants aux mesures évoquées seront prévus au budget 2024.

Monsieur le Maire propose, de procéder au recrutement d'un agent recenseur selon les modalités exposées ci-avant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE la création d'un emploi temporaire en tant qu'un agent recenseur vacataire, qui seront désignés par arrêté municipal.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

DIT que la présente délibération sera transmise à :
Contrôle de Légalité – Sous-préfecture de Pontoise
Monsieur le Trésorier public
Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Nombre de conseillers en
exercice :

- Présents : 9/9
- Votants : 9/9

Jérôme OLIVIER
Maire

